

**ENSEMBLE LUTTONS CONTRE LA MORTALITE MATERNELLE ET NEONATALE AU
CAMEROUN
UNFPA, OMS, UNICEF EN APPUI AU GOUVERNEMENT DU CAMEROUN**

IL EST INADMISSIBLE DE MOURIR QUAND ON DONNE LA VIE.

Aujourd'hui, le Cameroun commémore la Journée Africaine de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale afin d'attirer l'attention de tous (dirigeants, communautés, personnel soignant...) sur cette tragédie inadmissible qui tue en silence mais dont l'évolution inquiétante et les conséquences socio-économiques demandent une riposte énergique, multisectorielle, coordonnée et efficace. Donner la vie est une noble fonction naturelle qui se termine souvent de façon dramatique, notamment dans les Pays en voie de développement. Selon l'OMS (1980), la mortalité maternelle se définit comme, «...tout décès survenu au cours de la grossesse, l'accouchement et dans les 42 jours suivant la terminaison de la grossesse quelle qu'en soit la durée et la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle ni fortuite».

Dans le monde, en moyenne une femme meurt chaque minute des complications de la grossesse et d'accouchement. Cela revient à 1400 femmes chaque jour. En Afrique subsaharienne, une femme sur 12 meurt des suites des complications liées à la grossesse et l'accouchement; Au Cameroun, la mortalité maternelle a évolué défavorablement passant de 430 à 669 pour 100 000 naissances vivantes entre 1998 et 2004 (EDS II et III) c'est -à-dire **TOUTES LES 2 HEURES, AU CAMEROUN, UNE FEMME MEURT DES SUITES DE COMPLICATIONS LIEES A LA GROSSESSE, L'ACCOUCHEMENT OU LES SUITES DE COUCHES.**

***LES TROIS RETARDS QUI
CAUSENT LES DECES DES MERES***

Malgré l'engagement politique et les efforts de tous les acteurs camerounais, les niveaux de la Mortalité Maternelle et Néonatale reste toujours élevés. Parmi les multiples raisons, on peut en citer trois principales qui expliquent le décès de ces femmes ; i) Le retard du à la décision d'aller consulter les services de santé. Ce premier retard est causé entres autres par l'ignorance des signes de danger, l'insuffisance de ressources, la faiblesse du pouvoir de décision des femmes et les barrières socioculturelles. ii) Le deuxième retard pour arriver jusqu'aux services de santé. Ce retard est souvent le fait de longues distances, mauvais état des routes, insuffisance de moyens de locomotions, coût des transports... Le troisième retard entre l'arrivée à l'hôpital et l'administration des premiers soins. Il dépend de l'attitude du personnel de santé (faible motivation), insuffisance en personnel qualifié, faible organisation des services, insuffisance en équipements, médicaments et fournitures adéquats, du coût des soins.

UN APPEL A L'ACTION

L'agenda de la Conférence Internationale sur la population et le Développement (CIPD), la Conférence de Beijing, les OMD et autres importantes conventions et déclarations internationales et nationales, sont consacrés à la problématique. A cet effet, le gouvernement du Cameroun avec l'appui des agences du Système des Nations Unies a développé en 2006, la feuille de route qui donne la vision globale et la perspective nationale en matière de réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

A l'occasion de la célébration de la Journée Africaine pour la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale (JARMMN) au Cameroun, les trois agences du Système de Nations Unies – l'UNFPA, l'OMS et l'UNICEF lancent un appel à tous les acteurs Camerounais de créer un environnement qui favorise la survie des femmes enceintes et des nouveau-nés y compris l'appui

aux soins de qualité lors du travail et de l'accouchement, la mise à disposition de ressources suffisantes (financières, matérielles, humaines) consacrés à la prestation de soins de qualité pendant l'accouchement ; l'application des normes et protocoles pour la prise en charge clinique de l'épisode périnatal ; la disponibilité des accoucheurs qualifiés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toutes les formations sanitaires.

L'ENGAGEMENT DES AGENCES DU SNU AU CAMEROUN,

Nous, les 3 agences des Nations Unies présentes au Cameroun, UNFPA, OMS et UNICEF, réaffirmons notre engagement auprès des autorités et de la population du Cameroun à soutenir les actions du Gouvernement afin :

De considérer la santé maternelle comme une question liée au développement et aux droits humains ;

D'influencer l'opinion publique et obliger l'action politique par le biais de la publication des données nationales sur la question, l'utilisation d'ambassadeurs de bonne volonté et personnes publiques, des témoignages de femmes (échappée belles), défenseurs et autres agents sanitaires, notamment les sages-femmes pour montrer que l'engagement en faveur de la santé maternelle constitue une stratégie intégrale pour atteindre les OMD et un élément essentiel des droits humains ;

De mettre en évidence les trois retards de l'accès aux soins d'urgences en cas de complications graves ;

De mobiliser le leadership en termes de volonté politique et d'engagement financier ;

D'impliquer tous les acteurs clés et les décideurs : des hommes dans toutes les décisions relatives à la santé de la mère et de l'enfant ; l'implication des parlementaires dans la lutte pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale ;

D'impliquer les familles, les communautés et les pères de famille, dans tout processus visant la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en vue d'assurer l'appropriation, la durabilité et l'efficacité des actions ;

D'impliquer les médias publics et privés pour une information juste et une sensibilisation des populations sur la question de la santé maternelle.

Ensemble mettons en vigueur le Plan d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et la feuille de route nationale pour l'atteinte des objectifs du millénaire 'OMD) pour le développement d'ici 2015, notamment les OMD 4 et 5.



M. Alain Sibenaler

Représentant Résident de l'UNFPA



Dr Léonard Tapsoba

Représentant Résident de l'OMS



Mme Ora Musu Clemens

Représentant Résident de l'UNICEF